

Énoncé de position

Vision

Étant donné l'ampleur et la gravité de l'usage du tabac dans notre société, tous les acteurs du réseau de la santé se doivent d'inclure la lutte contre le tabagisme dans la pratique clinique et faire en sorte que celle-ci fasse partie intégrante des soins de santé au Québec

LE TABAGISME, UN FLÉAU DE SANTÉ PUBLIQUE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ENGAGÉS

DÉCLARATION COMMUNE

Cette déclaration a été adoptée par le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des dentistes du Québec, l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Ordre des optométristes du Québec, l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, et l'Institut national de santé publique du Québec.

CONTEXTE

Les effets du tabagisme sur la santé sont incontestables. Depuis plusieurs années et encore aujourd'hui, le tabagisme constitue l'un des plus sérieux problèmes de santé publique au Québec. L'usage du tabac entraîne plusieurs maladies chez les fumeurs et les non-fumeurs, en plus d'imposer un lourd fardeau au système de santé ainsi que des coûts sociaux considérables. Il constitue le principal facteur de risque des maladies chroniques les plus meurtrières, soit les maladies cardiovasculaires et les cancers. Plus de 10 000 Québécois meurent chaque année des conséquences du tabagisme.

Les fumeurs, soumis à une forte dépendance induite par les produits du tabac, ont le désir de se libérer de la cigarette. En effet, la grande majorité d'entre eux ont déjà tenté de cesser de fumer. Les professionnels de la santé sont des acteurs clés de notre système de santé et jouent un rôle essentiel dans le succès d'un processus d'abandon du tabagisme. Comme l'efficacité des interventions de counseling en abandon du tabagisme a été démontrée, les contacts privilégiés des professionnels de la santé auprès de leurs patients fumeurs représentent de multiples occasions visant à protéger et à améliorer la santé des Québécois contre les méfaits du tabac.

PLAN QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Pour faire face à la problématique du tabagisme, le Québec s'est doté d'une stratégie intégrée qui vise à prévenir l'usage du tabac, à favoriser l'abandon et à protéger les non-fumeurs contre la fumée de tabac dans l'environnement. Le Plan québécois de lutte contre le tabagisme sollicite la participation de plusieurs acteurs de différentes disciplines où les forces individuelles de chacun sont complémentaires et contribuent à créer une synergie.



LES ORDRES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT

Afin de maximiser le potentiel des professionnels de la santé quant à l'abandon du tabagisme chez les adultes et les jeunes, la protection contre la fumée de tabac dans l'environnement et la prévention du tabagisme, les ordres professionnels s'engagent à :

Favoriser l'abandon du tabagisme est un des plus importants services qu'un professionnel de la santé puisse offrir

- encourager leurs membres à faire de la lutte contre le tabagisme une priorité d'intervention et à faire valoir le rôle essentiel qu'ils peuvent jouer;
- offrir et à promouvoir des formations sur le tabagisme et le counseling en abandon du tabac;
- donner des outils qui inciteront et aideront les professionnels de la santé dans leur rôle de conseiller et d'orienteur;
- promouvoir les ressources communautaires d'aide à l'abandon du tabagisme (les services j'Arrête);
- sensibiliser le public sur la problématique du tabagisme et sur l'aide que peuvent apporter les professionnels de la santé;
- statuer sur la nécessité d'inclure dans les programmes d'études obligatoires de base les connaissances sur le tabagisme et sur le counseling.

L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

L'Institut national de santé publique du Québec s'engage à collaborer avec les ordres professionnels, les universités et les collèges au développement et au maintien des compétences cliniques des professionnels de la santé de façon à ce qu'ils puissent intervenir efficacement auprès de leurs patients et clients en matière de tabagisme.

DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ EN ACTION

Reconnaître l'importance :

- de saisir **toutes les occasions pour motiver** les fumeurs à prendre la décision de cesser de fumer;
- d'intervenir auprès des fumeurs même si le temps disponible n'est que de **trois à cinq minutes**;
- de considérer les patients et clients fumeurs comme des **partenaires actifs** dans le processus d'abandon du tabac;
- d'avoir des **connaissances à jour** en participant aux activités de formation sur le counseling en abandon du tabagisme;
- d'utiliser les **outils d'aide** à la pratique disponibles.

Lors des interventions cliniques :

Demander à chaque patient et client s'il fume et **inscrire** le statut tabagique au dossier.

Conseiller de cesser de fumer en soulignant, par exemple, que « cesser de fumer est la décision la plus importante qu'un patient puisse prendre pour préserver sa santé ».

Soutenir le fumeur selon son degré de motivation :

- Discuter des effets du tabac sur la santé et de ceux de la fumée de tabac dans l'environnement.
- Renforcer la motivation en parlant des bienfaits de la cessation.
- Discuter des stratégies pour cesser de fumer ou pour interdire de fumer à l'intérieur de la maison et de la voiture.
- Proposer des aides pharmacologiques.
- Offrir de la documentation.
- Diriger le fumeur vers les ressources en abandon du tabac : lignes téléphoniques, sites Internet, centres d'abandon du tabagisme.

Personnaliser les interventions grâce à une démarche motivationnelle non culpabilisante.

Reconnaître que les rechutes sont fréquentes et offrir des suivis.